Marchés publics

La Ville de Pessac lance régulièrement des appels d'offre règlementairement définis par le code de la commande publique.

L'acte d'achat dans le secteur public suit des procédures plus ou moins formalisées selon la taille des marchés ce qui permet notamment d'alléger la passation des commandes les moins volumineuses. Ceci a notamment pour conséquence de rendre accessible la commande publique aux TPE et PME.

Selon le montant du marché et le type de prestations (fournitures, services, travaux), des procédures sont différentes.

Marchés à procédures adaptées (MAPA)

- A partir de 40 000 € HT et jusqu'à 221 000 euros HT pour les marchés de fournitures et de services.
- A partir de 40 000 € HT et jusqu'à 5 538 000 euros HT pour les marchés de travaux.

Marchés à procédures formalisées

- Au-dessus de 221 000 euros HT pour les marchés de fournitures et de services.
- Au-dessus de 5 538 000 euros HT pour les marchés de travaux.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des appels d'offre de la ville de Pessac sur la plateforme de dématérialisation des achats de Bordeaux Métropole

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

Ville de
PESSAC

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS